

ordre du jour de confiance et d'approbation des actes du Gouvernement. M. Gladstone, appuyant la motion de John Morley, dit : « Sans doute, la Chambre britannique... »

Le vote ne pourra pas empêcher le peuple anglais de se prononcer... M. Smith réplique et condamne les attaques faites par l'ancien ministre... L'arrestation de Jack l'évêque... Londres, 16 février. — Sadder a comparu aujourd'hui devant le magistrat. L'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le Tsar invité par l'empereur d'Autriche. St-Pétersbourg, 16 février. — L'empereur François-Joseph a fait inviter le Tsar... Le vote du nonce de Madrid assailli. Madrid 16 février. — Un individu a assailli le nonce du pape à Madrid... Guillaume et le prince de Bismarck. Berlin, 16 février. — Les Nouvelles de Hambourg au sujet de la publication annoncée de documents de la plus haute importance...

Le mariage d'une veuve. Paris, 16 février. — On lit dans le bulletin financier du Temps : « Une veuve dont nos lecteurs n'ont d'ailleurs jamais entendu parler... »

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira, vendredi, 20 février... Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Incendie au bureau des postes de New-York. New-York, 16 février. — Un incendie a éclaté dans les caves de l'hôtel central des postes.

Élection cantonale en Alsace-Lorraine. Metz, 16 février. Hier a eu lieu l'élection d'un conseiller général pour le canton de Bouzonville.

Les conférences de Notre-Dame. Paris, 16 février. — Mgr d'Hulst a prononcé hier à Notre-Dame, la première des conférences qu'il se propose d'étudier cette année la morale dans les traditions paternelles et dans la religion catholique.

Le cardinal Richard a dit quelques mots de bienvenue au nouveau préfet de police. Dans l'assistance, MM. le duc de Broglie, le comte d'Haussonville, de Kerdel, Buffet, de Kergorlay et de Launay.

Un écho du boulangisme. On lit dans l'Echo de Paris : « Un bruit bien singulier a couru hier dans Paris. On raconte qu'un certain nombre de personnes boulangistes de Paris ont écrit à M. le général Boulanger... »

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. Roubaix 17 février. — Hauteur barométrique, 778. Température à 9 heures du matin, 2 degrés sous zéro.

Le service de la batellerie. — On sait que, par suite de la gelée, des bateaux ont été emprisonnés pendant plus de deux mois, dans le canal de Roubaix.

Le Cercle horticole de Roubaix. Le Cercle horticole de Roubaix, sous la présidence de M. Paulien, a tenu hier soir, à cinq heures, sa réunion générale.

Le service de la batellerie. — On sait que, par suite de la gelée, des bateaux ont été emprisonnés pendant plus de deux mois, dans le canal de Roubaix.

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Le Cercle horticole de Roubaix. Le Cercle horticole de Roubaix, sous la présidence de M. Paulien, a tenu hier soir, à cinq heures, sa réunion générale.

Le service de la batellerie. — On sait que, par suite de la gelée, des bateaux ont été emprisonnés pendant plus de deux mois, dans le canal de Roubaix.

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Le Cercle géographique roubaissien. Les membres du Cercle géographique roubaissien se sont réunis, jeudi soir, au siège social...

Travaux à l'Anguille. — Lepens et autres participants à M. Verdonck, 16, rue de l'Industrie, 11046.

Un vol de tissus. — Un employé de la maison Boubaux, appelé par Pellat, Paul V., a été arrêté pour avoir volé une pièce de tissu, qu'il était allé vendre chez un marchand de coupes d'étoffe de la ville.

Vol d'une montre. — Un terrassier, M. Louis Procureur, avait passé l'après-midi de dimanche à l'estaminet Delanoy, dans le Grand-Cour, où il avait rencontré un homme qu'il habitait la cour Holbecque, même rue. Le soir venu, il se retirait mais la femme profita d'un moment où Procureur causait à une autre personne pour soustraire sa montre.

Quatre arrestations. — Deux femmes de mauvaise vie, Laure L., de la rue Valenciennes, et Clémence D., de la rue de Valenciennes, ont été arrêtées par les agents de la Gendarmerie.

Un locataire brutal. — Un ouvrier du Hain, Pierre Lamman, habitant la rue Tuelée, avait vendu son mobilier pour pouvoir couvrir les cabarets.

Une rixe. — Dimanche après-midi, vers quatre heures, un individu qui menait tout de travers un cheval, se heurta à un autre cheval appartenant à un autre individu.

Un vol d'un chien. — Il y a une quinzaine de jours, M. T., contait la disparition de son chien, un animal d'une grande valeur. Hier, un chien a été retrouvé.

Un vol de tissus. — Un employé de la maison Boubaux, appelé par Pellat, Paul V., a été arrêté pour avoir volé une pièce de tissu, qu'il était allé vendre chez un marchand de coupes d'étoffe de la ville.

Un vol d'une montre. — Un terrassier, M. Louis Procureur, avait passé l'après-midi de dimanche à l'estaminet Delanoy, dans le Grand-Cour, où il avait rencontré un homme qu'il habitait la cour Holbecque, même rue.

Quatre arrestations. — Deux femmes de mauvaise vie, Laure L., de la rue Valenciennes, et Clémence D., de la rue de Valenciennes, ont été arrêtées par les agents de la Gendarmerie.

Un locataire brutal. — Un ouvrier du Hain, Pierre Lamman, habitant la rue Tuelée, avait vendu son mobilier pour pouvoir couvrir les cabarets.

Une rixe. — Dimanche après-midi, vers quatre heures, un individu qui menait tout de travers un cheval, se heurta à un autre cheval appartenant à un autre individu.

Un vol d'un chien. — Il y a une quinzaine de jours, M. T., contait la disparition de son chien, un animal d'une grande valeur. Hier, un chien a été retrouvé.

LETTRES HORTICOLTES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AGRIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (grand écarton), et dans le Petit Journal de Roubaix. — Les Adresses en charge de la distribution à domicile de des correspondances très avantageuses.

ÉPHEMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE 17 FÉVRIER 1898. — Mangement du matériel de Bouilliers, gouverneur de l'industrie, oration devant ses sergents de cité en compagnie tous les témoins désignés par le Magistrat de Roubaix pour le procès qui le soutient contre Jean Roussel et Mathieu Castel, marchands dudit Roubaix.

Le repos obligatoire pour les femmes. — Nous avons dit hier que le projet de loi de Roubaix, venait de déposer, à la Chambre, une proposition de loi concernant le repos obligatoire pour les femmes et aux termes de laquelle les femmes accouchées ne pourront aller travailler pendant six semaines après leur accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

Une disposition dans le même sens avait été votée par le Parlement il y a quelques années. Elle fut cependant annulée par la loi du 10 août 1893, qui interdit la participation de la femme dans les établissements industriels pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement.

FEUILLETON DU 18 FÉVRIER 1891. — 9

BOUCHE CLOSE. Quelqu'un, ce soir-là, chercha vainement Patrie d'arriver dans les couloirs, parmi le dédale des abords de la scène et de l'immense grotte lumineuse de la salle, tapissée de viâges humides de l'ouï jusqu'à la voûte. Quelqu'un le chercha, surtout au milieu des groupes jaseurs des ballerines et dans le lointain ornement éclairé du foyer de la danse.

Un autre jour, entre une romance de Gounod et un concerto de Saint-Saëns, elle glisse une sérénade perdue d'annonce anonyme. Elle écrit dans les journaux sur des sujets mondains et, dans les revues, sur des questions d'archéologie. Enfin, on annonce son premier roman pour une date prochaine. On devine, à moins d'arriver de Pontoise, que la baronne possède un cuisinier fameux et qu'elle ne dine pas souvent seule. Tout ce qui porte un nom dans l'art, c'est à dire tout ce qui peut faire partie d'un jury, d'être dans sa salle à manger, en compagnie de ses jurés perpétuels qu'on nomme journalistes. Bien entendu, elle conserve la moitié des couvertures de sa table pour son public, c'est-à-dire pour les gens du monde.

Un autre jour, entre une romance de Gounod et un concerto de Saint-Saëns, elle glisse une sérénade perdue d'annonce anonyme. Elle écrit dans les journaux sur des sujets mondains et, dans les revues, sur des questions d'archéologie. Enfin, on annonce son premier roman pour une date prochaine. On devine, à moins d'arriver de Pontoise, que la baronne possède un cuisinier fameux et qu'elle ne dine pas souvent seule.

Un autre jour, entre une romance de Gounod et un concerto de Saint-Saëns, elle glisse une sérénade perdue d'annonce anonyme. Elle écrit dans les journaux sur des sujets mondains et, dans les revues, sur des questions d'archéologie. Enfin, on annonce son premier roman pour une date prochaine.

Un autre jour, entre une romance de Gounod et un concerto de Saint-Saëns, elle glisse une sérénade perdue d'annonce anonyme. Elle écrit dans les journaux sur des sujets mondains et, dans les revues, sur des questions d'archéologie. Enfin, on annonce son premier roman pour une date prochaine.

Un autre jour, entre une romance de Gounod et un concerto de Saint-Saëns, elle glisse une sérénade perdue d'annonce anonyme. Elle écrit dans les journaux sur des sujets mondains et, dans les revues, sur des questions d'archéologie. Enfin, on annonce son premier roman pour une date prochaine.